



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 04 / 12 / 2024

Dossier complet le : 04 / 12 / 2024

N° d'enregistrement : 2024_8468

1 Intitulé du projet

Requalification de l'Avenue Gustave Delory à Roubaix: valorisation des modes de déplacement actifs, restructuration du stationnement et renforcement du végétal.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

MEL

Raison sociale

Métropole Européenne de Lille

N° SIRET

2 0 0 0 9 3 2 0 1 0 0 0 8 1

Type de société (SA, SCI...)

EPCI

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

CASTELAIN

Prénom(s)

Damien

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
41.a)	Réaménagement et réorganisation du stationnement en bord de voirie sur l'Avenue Gustave Delory. Le nombre de places de stationnement passe d'environ 300 non officielles (le stationnement est très conséquent sur l'axe mais illicite car non marqué), plus 17 officielles, à 300 officielles.

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la requalification de l'Avenue Gustave Delory à Roubaix, entre le carrefour avec l'Avenue Le Nôtre jusqu'au carrefour avec l'Avenue Mozart.
Une seconde phase de travaux, allant de l'Avenue Mozart au giratoire des Trois baudets, sera réalisée au cours du prochain mandat.

L'organisation spatiale globale de l'avenue se fera comme suit :

- Conservation deux trottoirs larges et confortables
- Conservation des arbres existants et réintroduction des sujets manquant pour asseoir le double alignement
- Installation de deux pistes cyclables unidirectionnelles sur chaque trottoir
- Suppression des contre-allées existantes, circulées et illicitement stationnées
- Matérialisation claire du stationnement (aujourd'hui illicite)
- Réduction de la largeur de voirie à 6m maximum (pas d'entrave à la circulation des bus et poids lourds)
- Suppression de l'ensemble des tourne à gauche existant le long de l'avenue

4.2 Objectifs du projet

L'objectif principal du projet est d'améliorer le cadre de vie des habitants.

Pour ce faire, les modes de déplacement doux sont priorisés, notamment grâce au remplacement des bandes cyclables existantes par des pistes en site propre et la conservation de trottoirs larges. La végétation joue également un rôle, le double alignement d'arbres étant préservé et renforcé sur l'ensemble de l'Avenue.

Le second objectif est l'utilisation efficace et intelligente des surfaces et des matériaux dans la récolte des eaux pluviales :

- Résine drainante au niveau des entrées charretières
 - Enrobés rouge drainant sur les pistes cyclables
 - Pavés béton à joints infiltrant sur les stationnements Utilisation de matériaux infiltrant les eaux pluviales dans les
- Le stockage des eaux s'opère dans les couches de fondation, le temps que l'infiltration dans le milieu naturel se fasse.

Ces systèmes ajoutés aux nombreuses surfaces d'espaces verts permettent une déconnexion partielle à totale des eaux de chaussée en fonction de l'importance de la pluie.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux de la première partie de l'Avenue seront réalisés en une phase, mais selon plusieurs tronçons dont le découpage temporel se superpose.

Ces tronçons seront eux-mêmes redécoupés en deux phases, afin de permettre un travail en demi-chaussée, et donc la conservation de la circulation automobile en sens unique descendant depuis le Parc Barbieux sur la totalité de l'Avenue.

Quatre tronçons se superposeront, de novembre 2024 à juin 2026 :

- Avenue Le Nôtre / Rue de Barbieux (6 mois d'exécution, entre novembre 2024 et avril 2025)
- Rue de Barbieux / Rue Edouard Vaillant (9 mois d'exécution de avril 2025 à décembre 2025)
- Rue Edouard Vaillant / Rue Carpeaux (7 mois d'exécution décembre 2025 à juin 2026)
- Rue Carpeaux / Avenue Mozart (5 mois d'exécution de janvier 2025 à mai 2025)

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

- Places de stationnement et pistes cyclables gérant tout ou partie des eaux de pluie en fonction de l'intensité de celle-ci
- Pistes cyclables unidirectionnelles à destination des vélos/trottinettes électriques/ etc.
- Trottoirs à minima aux normes PMR à destination de tous les publics
- Entretien des espaces verts

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

- ① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

En l'application des articles R 421-19 du code de l'Environnement, le projet se situant aux abords d'un monument historique et aboutissant à la réorganisation de plus de 50 places de stationnement, il a fait l'objet de l'instruction d'un Permis d'aménager.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface dédiée aux véhicules, stationnement inclus (existant/projet) :	21 210 m ² / 14 450 m ²
Surface dédiée au cyclable (existant/projet) :	4 200 m ² / 5 000 m ²
Surface dédiée à la végétalisation (existant/projet) :	6 290 m ² / 14 710 m ²
Surface totale désimperméabilisée (existant/projet) :	8 000 m ² / 13 100 m ²
Nombre d'arbres (existant/projet) :	205 / 226

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques⁽¹⁾

Long. : ° ' " E Lat. : ° ' " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU3 de la MEL : UCA4.1 majoritairement
(UCA6.1 - UCO4.2 - UE également représentés)

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPBE (plan de prévention du bruit dans l'environnement) de la MEL
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Hospice Barbieux, dont les façades et toitures situées rue de Barbieux, boulevard lacordaire et face à l'hôpital Victor Provo, ainsi que les façades et toitures donnant sur la cour intérieure, sont inscrites par arrêté du 12 août 1998 - ZPPAUP de Roubaix
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Proximité immédiate de : - Sites inscrits dans BASIAS (base de données répertoriant les anciens sites industriels et d'activités de services) - Sites classés SIS (étude de sol en cas de changement d'usage) - Sites inscrits dans BASOL (base de données répertoriant les sites pollués nécessitant une intervention préventive ou curative)
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le parc Barbieux, situé au bout de l'Avenue Delory, a été classé "Jardin Remarquable" en 2010. Il est à quelques mètres de l'entrée de l'Avenue.

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet comprend la suppression des tapis de voirie existants, des bordures existantes, des revêtements de sols sur les zones piétonnes, ainsi que des accessoires de voirie tels que la signalisation, le matériel anti-stationnement, etc. Les matériaux excédentaires seront triés, analysés et traités si besoin, puis évacués vers les filières appropriées
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux nécessiteront l'apport des matériaux nécessaires aux tapis de voirie, aux stationnements infiltrants, aux pistes cyclables et à la plantation d'arbres.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'aménagement ne génère pas de besoins particuliers vis-à-vis des équipements d'alimentation en eau potable. Les eaux de pluie seront gérées par infiltration dans les stationnement, les pistes cyclables, les entrées charretières et les espaces verts, ou renvoyées dans le réseau d'assainissement existant sur l'Avenue en cas d'excédant.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'espace public accueillera 8 420 m2 d'espaces verts qui n'existaient pas jusqu'à présent, ainsi que 11 nouveaux arbres. La biodiversité existante sera donc préservée, et même renforcée.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'implantation de deux pistes cyclables uni-directionnelles et la reconstruction de trottoirs confortables et conformes PMR vise l'augmentation des déplacements en modes actifs. La réduction des largeurs de chaussée favorisera une réduction de la vitesse des automobilistes, mais l'Avenue Delory est actuellement très fréquentée et le restera néanmoins.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La phase chantier sera source de nuisance, mais pas l'usage courant. Plusieurs informations riverains, par l'intermédiaire de réunions publiques ont été mises en place en amont.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Actuellement, l'espace public routier très passant est source de nuisances. La situation ne devrait pas évoluer en raison de son positionnement géographique inter-urbain stratégique
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La phase chantier pourra être source d'odeurs. A l'usage, le projet n'entraînera pas d'évolution négative par rapport à la situation actuelle, mais les arbres implantés pourront être source d'odeurs
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Actuellement, les gaz d'échappement entraînent des nuisances olfactives. La réduction des largeurs de chaussée devraient réduire ces nuisance par réduction de la vitesse des véhicules
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La phase chantier pourra engendrer des vibrations. Un constat d'huissier sera fait en amont, ainsi que des informations riverains (réunions publiques, flyers, etc.)
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'éclairage public engendre des émissions lumineuses
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux de pluie sont actuellement toutes rejetées dans le réseau d'assainissement. A terme, elles seront partiellement à totalement gérées selon les pluies, et les rejets seront réduits.
Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le réseau d'assainissement

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne générera pas de déchets, mais la phase chantier pourra générer des déchets qui seront évacués vers les filières adaptées.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne touche qu'à l'espace public aujourd'hui majoritairement routier et plus imperméable qu'il ne le sera à l'avenir.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :



6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables



6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).



7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Considérant la nature du projet qui consiste en le réaménagement d'un espace public existant, augmentant la part des modes actifs et de la végétation et restructurant un stationnement très désordonné, ce projet ne nécessite pas d'évaluation environnementale au regard de la réglementation.

De plus, au regard du présent questionnaire, aucun élément n'a permis de révéler la nécessité de réaliser une évaluation environnementale.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		<input type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom CASTELAIN

Prénom Damien

Qualité du signataire Président

A Lille

Fait le 08/11/2024

Ludovic DELESTREZ
Directeur
Espace public et voirie



Signature du (des) demandeur(s)

